

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt, le vingt-cinq février à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

F. Ballester, M. Foidart, D. Guillaume, F. Téroute, AM Goujon, J. Grévès, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, D. Renouf, MF. Guillemot, Z. Dano, S.Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, P. Le Stunff, R. Henault, L. Detrez, M. David, M. Le Teuff, PY Le Grogneq, P. Le Bec Danse, V. Robin Cornaud

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Pascal Cormier à Mme Françoise Téroute
M. Georges Thiery à M. Daniel Guillaume
Mme Cécile Jourdain à Mme Arlette Buzaré
M. Lucien Monnerie à M. Jean-Jacques Marteil

Absent excusé :

Yvon Robert

Secrétaire :

Marylise Foidart

Date de la convocation	18 Février 2020
Date de l'affichage	19 Février 2020
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	32

2020-21 Tarifification Maison des Jeunes

Rapporteur : J. Grévès

La cotisation annuelle à la Maison des Jeunes a été voté en séance du conseil municipal le 2 juillet 2019, or elle n'est pas exhaustive puisqu'elle ne fait pas apparaître un point essentiel qui porte sur la dégressivité de la cotisation annuelle en fonction de la date d'inscription du jeune.

Pour rappel, les tarifs délibérés étaient :

Type de tarif	Cotisation annuelle	Bowling (2 tickets)	Karting (4 tickets)	Paint ball (4 tickets)
Tranche n°1	15,00	7,24	14,48	14,48
Tranche n°2	15,00	8,06	16,12	16,12
Tranche n°3	15,00	8,40	16,80	16,80
Tranche n°4	15,00	8,78	17,56	17,56
Tranche n°5	15,00	9,18	18,36	18,36
Enfants hors commune	15,00	11,86	23,72	23,72

- Il est proposé de modifier la délibération du 2 juillet 2019 en incluant la dégressivité de la cotisation annuelle comme suit :

Date d'inscription	Montant Cotisation Annuelle
Inscription Janvier 2020	15.00 €
Inscription Février 2020	13.75 €
Inscription Mars 2020	12.50 €
Inscription Avril 2020	11.25 €
Inscription Mai 2020	10.00 €
Inscription Juin 2020	8.75 €
Inscription Juillet 2020	7.50 €
Inscription Août 2020	6.25 €
Inscription Septembre 2020	5.00 €
Inscription Octobre 2020	3.75 €
Inscription Novembre 2020	2.50 €
Inscription Décembre 2020	1.25 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

VU l'avis de la commission des Sports, de la Jeunesse, des Affaires Scolaires et de l'Enfance du 28 janvier 2020,

DECIDE d'approuver la modification des tarifs comme présentés ci-dessus.

A l'unanimité

Pour extrait conforme,
Guidel, le 26 Février 2020
Le Maire,
Joël DANIEL

